

Afflux de demandes de dérogation pour l'inscription d'élèves de CM2 au collège



Article rédigé par *Le Parisien*, le 16 mars 2012

Ce mardi 13 mars, le journal [Le Parisien](#) s'inquiète du nombre croissant des demandes de dérogations des parents d'élèves de CM2 « invités ce mois-ci à inscrire leurs enfants en 6è ».

Le prétexte d'un déménagement « pour décrocher le « bon collège » » est devenu chose courante. « Le rectorat met le holà ». Il se donne la tâche de « gérer la fraude » qui « pénalise les élèves du secteur » nous rapporte Philippe Fatras, directeur académique de l'Education nationale chargé du second degré (Dasen).

De son côté, « Thierry Ananou, secrétaire du Snes (Syndicat national de l'enseignement supérieur) dit « comprendre la véritable angoisse des parents à l'entrée en 6è de leur enfant » ». En effet, Nicolas Sarkozy avait annoncé en 2007 la fin de la carte scolaire mais elle n'a été qu'aménagée. Le libre choix du collège scolaire n'est donc pas possible aujourd'hui.

La demande des familles d'éduquer librement leurs enfants est toujours d'actualité et prouve encore une fois le besoin d'abolir définitivement le régime de la carte scolaire !